



Appel d'offres en entreprise totale

Ecole professionnelle de Vennes

Lausanne

Sommaire

Du bois dont on fait les pros – Pascal Broulis	4
Grandir et avancer en toute cohérence – Cesla Amarelle	5
Copier, multiplier & coller – Emmanuel Ventura	6
Un outil d'apprentissage performant	10
Métiers de bouche et informatique	16
Lauréat de l'appel d'offres	18
Le jury	19

ÉDITEUR – ÉTAT DE VAUD, MARS 2021
DFIRE – DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES
DGIP – DIRECTION GÉNÉRALE DES IMMEUBLES ET DU PATRIMOINE
DAI – DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'INGÉNIERIE
PHOTOGRAPHIES – WILLIAM GAMMUTO
COMPOSITIONS 3D – FRANCK BERNIERE
GRAPHISME – TRIVIALMASS.COM
IMPRESSION – IMPRIMERIE VALLORBE SA

Appel d'offres en entreprise totale

Ecole professionnelle de Vennes

Lausanne

Du bois dont on fait les pros

Simplicité, rationalité et écologie de la construction, en particulier par un large recours au bois, notre matière première indigène ; respect du bâti et des qualités paysagères existantes, à commencer par les deux magnifiques séquoias centenaires qui marquent le lieu ; terrain en mains de l'Etat de Vaud, maître de l'ouvrage, selon le premier pilier de la stratégie cantonale immobilière, privilégiant la propriété à la location.

Tel se présente le projet de développement de l'Ecole professionnelle de Vennes, au nord de Lausanne, destiné aux apprentis boulangers, pâtisseries et confiseurs du Centre d'orientation et de formation professionnelle (Cofop), ainsi qu'aux informaticiens de l'Ecole technique et des métiers de Lausanne (ETML).

Si ce résumé est à la fois factuel et élogieux c'est que le projet le mérite. Elaboré sous la conduite de la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) il préfère à un gros volume trois bâtiments carrés de 20 mètres de façades et de deux niveaux sur rez. Articulés en « L » ils reprennent une typologie déjà présente, autorisent une intéressante arborisation complémentaire et maintiennent le rapport d'échelle plein-vide présent sur le site.

Le programme est dense : 20 salles d'enseignement, 11 ateliers, tous les locaux annexes nécessaires y compris cafeteria et réfectoire. Soit 3800 m² de surface de plancher pour un budget estimatif de 12,6 millions. Et une utilisation intensive et rationnelle du bois, pour la structure et les façades comme pour les parois intérieures.

Scruté par un comité d'évaluation, le lauréat s'est imposé devant huit concurrents. ERNE AG Holzbau, dont le nom cache qu'il rassemble un bureau d'architecte de Crissier et des ingénieurs lausannois, a le mieux interprété les multiples exigences posées. Les pages suivantes détaillent ses solutions. Il construira, d'ici la rentrée scolaire 2022, les espaces de formation nécessaires à nos jeunes pour devenir des professionnels.

PASCAL BROULIS
CONSEILLER D'ÉTAT, CHEF DU DFIRE

Grandir et avancer en toute cohérence

Le Conseil d'Etat a inscrit la valorisation de la formation professionnelle comme mesure phare du programme de législature 2017-2022. Elle passe par des réformes, par des encouragements, des financements, des changements d'attitude et des modifications dans l'approche du monde professionnel.

C'est un projet au long cours avec de multiples facettes parfois complexes, mais certaines d'entre elles sont très concrètes, tangibles et indispensables. C'est le cas du développement du site de l'Ecole professionnelle de Vennes.

Avec l'augmentation des effectifs dans différentes filières de formation professionnelle ces dix dernières années (+3,5%), il est nécessaire aujourd'hui de construire pour développer nos capacités d'accueil, en quantité mais aussi en qualité. De nouveaux locaux ainsi que des espaces collectifs sont nécessaires pour le Centre d'Orientation et de Formation Professionnelle (COFOP) et pour l'Ecole Technique — Ecole des Métiers de Lausanne (ETML). C'est le cas des métiers de bouche, mais aussi de l'entretien et du nettoyage des bâtiments ou encore pour une filière qui a toujours plus de succès, l'informatique. Autre grand chantier du Département vaudois de la formation, l'éducation numérique va aussi se déployer dans les formations postobligatoires. C'est donc en toute logique que ce site de Vennes bénéficiera d'infrastructures qui lui permettront de devenir un véritable pôle de formation des métiers du numérique. En ce qui concerne la restauration, et dans le souci de poursuivre le mouvement que nous avons engagé déjà dans d'autres lieux de formation, une nouvelle offre de restauration collective sera proposée. Elle servira à la fois de lieu de formation pour les apprenties et les apprentis du site et permettra d'offrir des repas sains et variés sur place pour toutes et tous.

Facilement accessible en transports publics, ce site grandit donc en cohérence avec l'ensemble des préoccupations du Département: de la durabilité à l'éducation numérique, du bien-être des jeunes en formation à la valorisation de la formation professionnelle. Avec ses trois nouveaux bâtiments, la future Ecole professionnelle de Vennes accueillera dès 2022 près de 700 personnes. Elle sera, j'en suis persuadée, un cadre idéal pour mener une formation professionnelle de qualité.

CESLA AMARELLE

CONSEILLÈRE D'ÉTAT, CHEFFE DU DFJC

Copier, multiplier & coller

Le concours d'architecture est un bien culturel. Il est le pilier de l'exemplarité architecturale. Il demande du temps et de l'inventivité. Il apporte de multiples propositions et de si diverses réponses à une question posée. C'est un magnifique outil à celui qui sait s'en servir. Ici, pas de concours d'architecture mais un appel d'offres à entreprises totales. Et pourquoi cela ?

Parce que _ copier, multiplier & coller. Le maître de l'ouvrage Etat de Vaud a décidé, entièrement satisfait des deux premiers pavillons scolaires existants sur le site, de renouveler l'exercice par trois nouveaux pavillons, complétant intelligemment le dispositif, dans un parc arboré de deux séquoias majeurs. En un mot : développement durable.

Dès lors, entouré par des architectes et ingénieurs spécialisés, par la direction générale de l'enseignement post-obligatoire, la direction des filières professionnelles et la direction de l'architecture et de l'ingénierie, le comité d'évaluation de l'appel d'offres a réuni une somme de compétences et d'expériences. Avec une grande assiduité de lecture, le comité a analysé les neuf offres de qualité reçues. Copier, multiplier & coller était la question. Par un système constructif entièrement bois, répondant en tous points au cahier des charges et à l'enveloppe budgétaire, l'offre de l'entreprise ERNE AG Holzbau, la mieux notée, remporte l'appel d'offres.

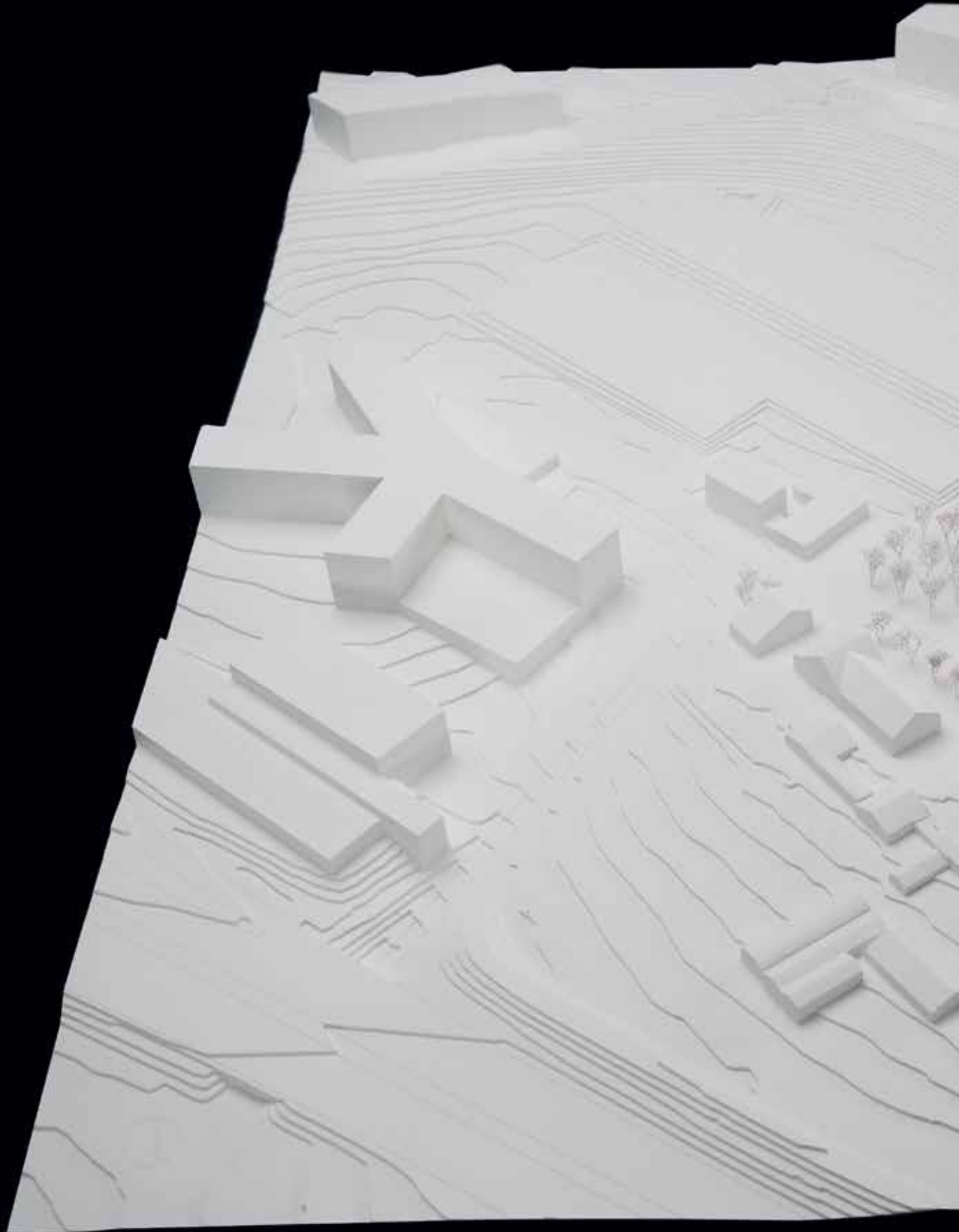
Le comité félicite l'entreprise lauréate et remercie toutes les entreprises de leurs participations.

EMMANUEL VENTURA

ARCHITECTE CANTONAL, PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ÉVALUATION, DFIRE-DGIP

20219
Etat de Vaud

Nouveaux bâtiments



Vue de la maquette



Un outil d'apprentissage performant

L'école professionnelle de Vennes est un projet doté de très fortes ambitions ayant pour but d'offrir un espace d'apprentissage performant et agréable dans un écrin arboré à ses élèves.

Afin de concilier tous les enjeux de durabilité, de limite budgétaire exigeante, ou encore de délais subordonnés à la rentrée 2022, nous avons apporté des solutions techniques. Celles-ci touchent de façon globale les concepts constructifs et énergétiques, le choix des matériaux et même la conception des aménagements extérieurs.

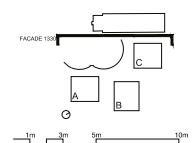
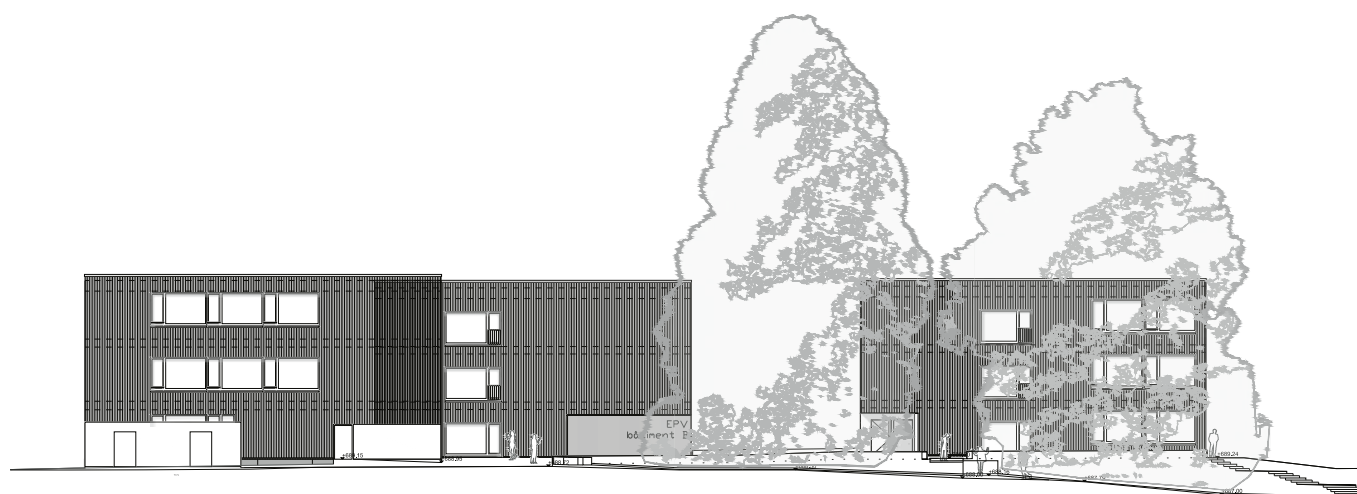
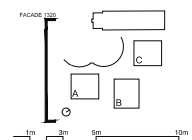
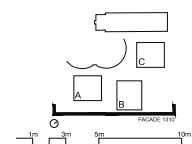
Les bâtiments sont conçus de manière à maximiser l'emploi de ressources renouvelables, avec notamment la structure et les façades en bois. Par ailleurs, l'accent est mis sur la préfabrication qui permet ainsi d'optimiser la maîtrise et les durées d'intervention sur site.

L'équipe d'ERNE AG Holzbau est ravie de prendre part à la réalisation de ce beau projet ambivalent à tous les égards et nous mettrons tout en œuvre pour atteindre la pleine satisfaction du maître d'ouvrage, des utilisateurs et des élèves.

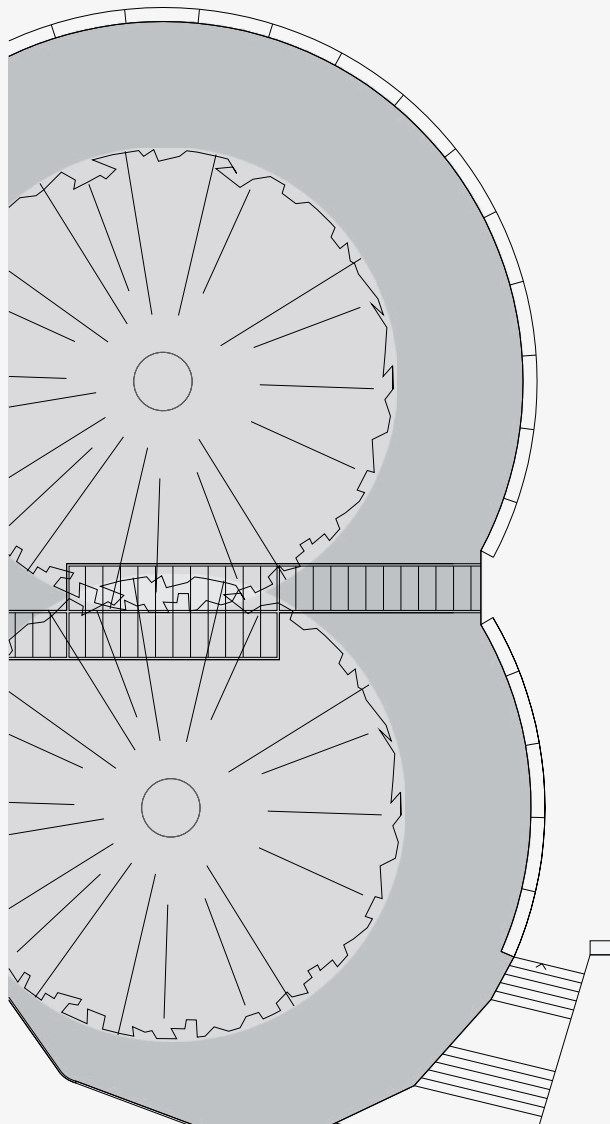
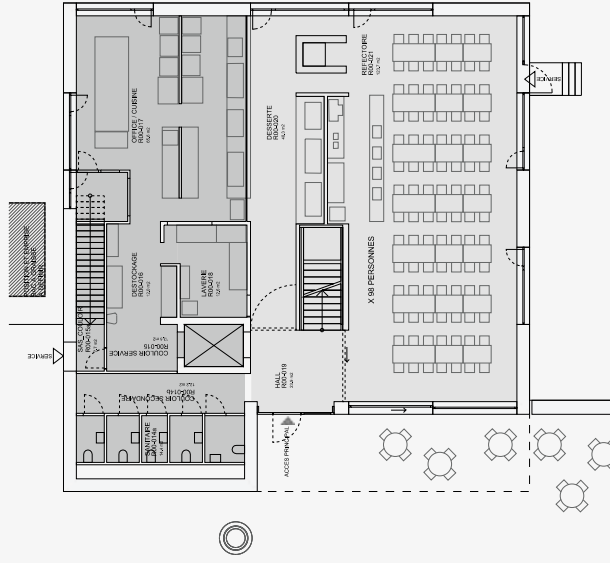
ERNE AG HOLZBAU
LAURÉAT DE L'APPEL D'OFFRES

Façades

The drawing shows a long building facade with a modern section on the left and a traditional section on the right. The modern section features a grid of windows and a central vertical element. The traditional section has a central tower with a clock face. The drawing includes height markers and labels for the facade sections.

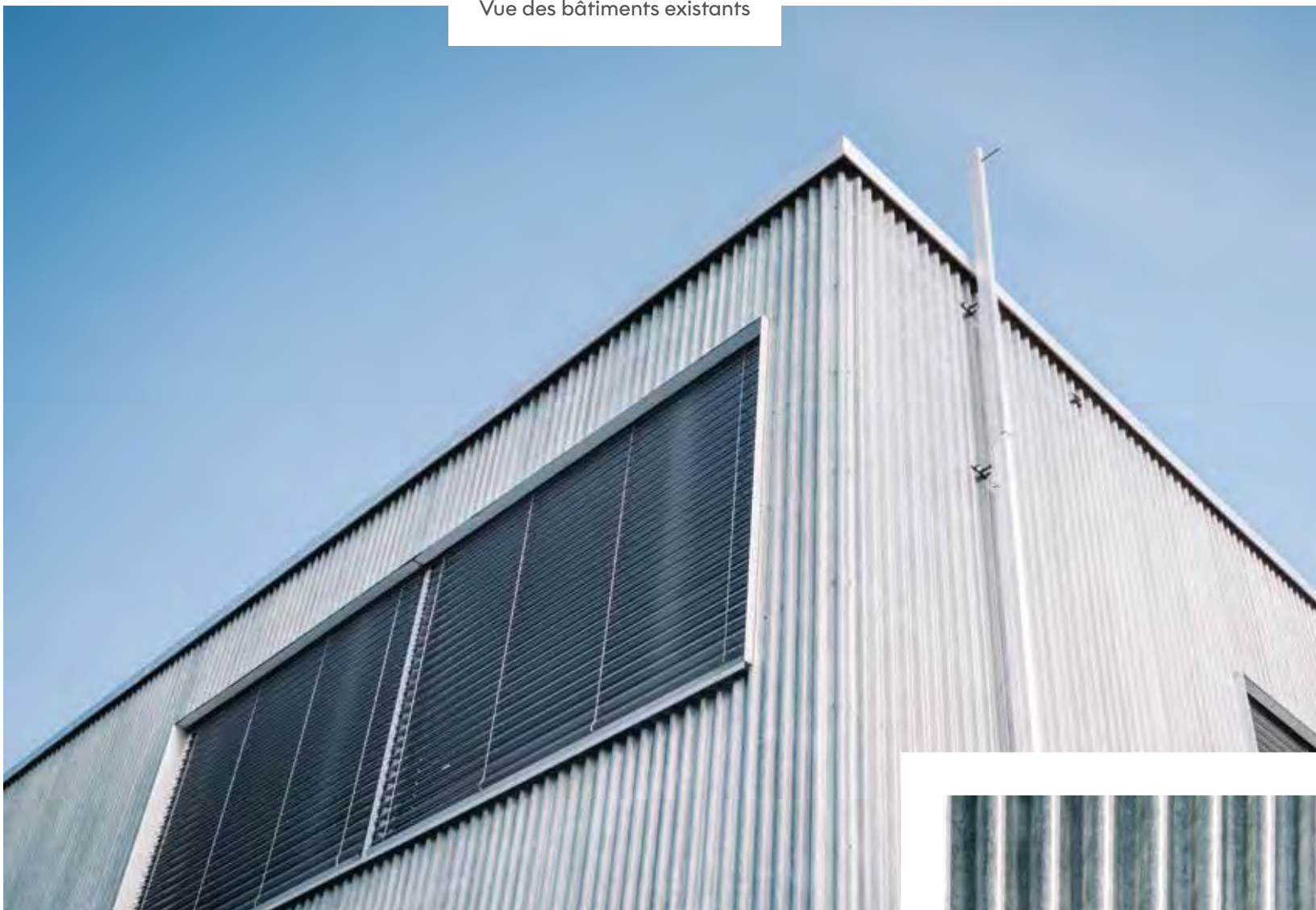


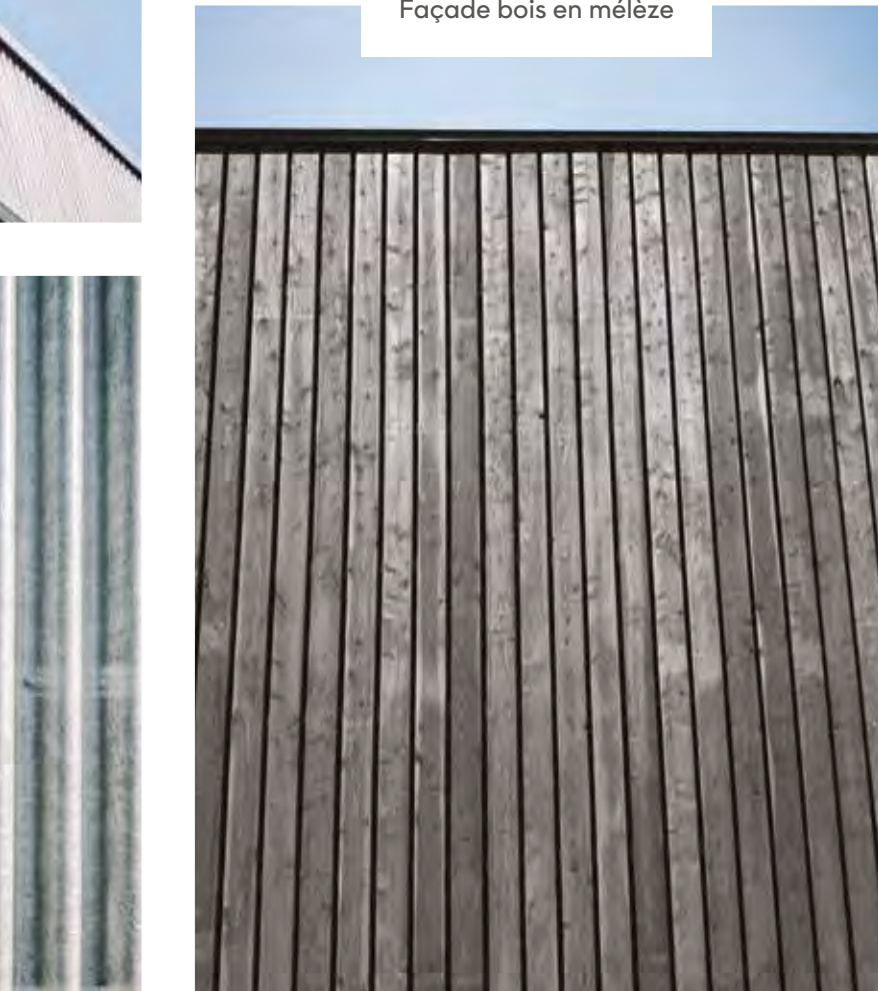
Plan Rez-de-chaussée



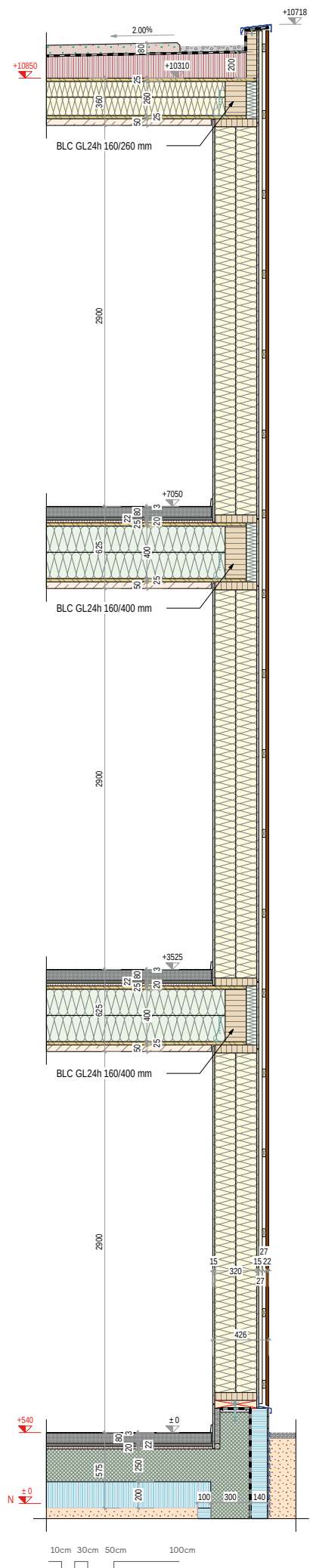


Vue des bâtiments existants





Façade bois en mélèze



Métiers de bouche et informatique

Compte tenu du contexte de croissance (l'évolution de 2012 à 2017 atteste une croissance des classes de 3.5%), les études préliminaires menées par la DGIP depuis l'été 2017 mettent en évidence la nécessité de compléter la structure existante dédiée à la formation professionnelle sur le site de Lausanne-Vennes.

Un des piliers de la stratégie immobilière de l'Etat de Vaud est de privilégier la propriété plutôt que la location. Cette option est retenue principalement pour la localisation des entités conduisant des activités pérennes.

En conséquence le regroupement d'activités de certains établissements de la formation professionnelle, ainsi que l'élargissement d'une offre déjà disponible sur ce site, justifient la planification des trois nouveaux bâtiments de formation professionnelle du projet de l'Ecole Professionnelle de Vennes (EPV), dont un sera principalement dédié au Centre d'Orientation et de Formation Professionnelle (COFOP) et les deux autres principalement dédiés à l'Ecole Technique — Ecole des Métiers de Lausanne (ETML) et aux espaces collectifs.

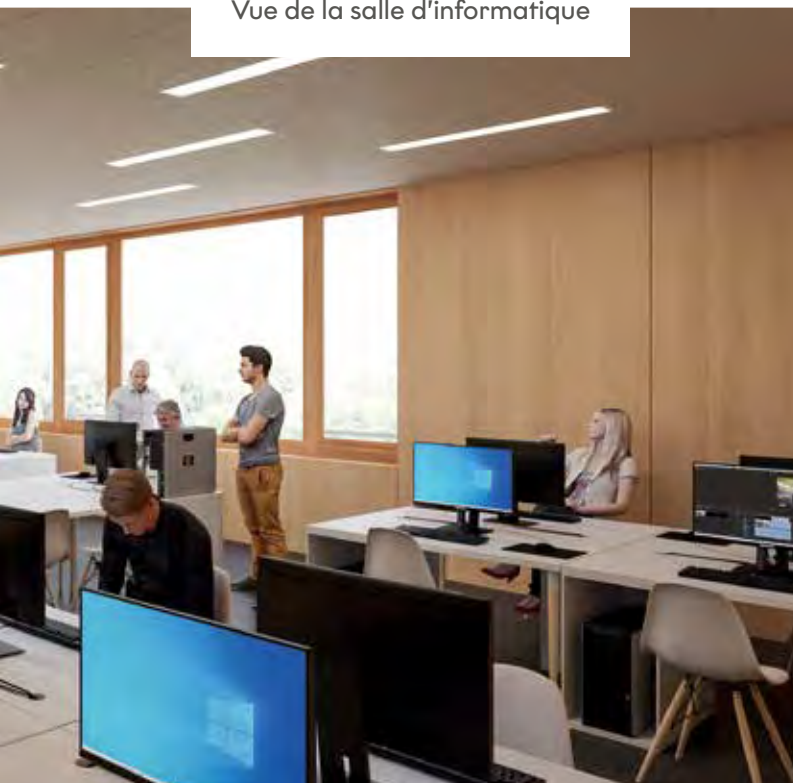
L'objectif est de mettre impérativement à disposition ces locaux pour la rentrée scolaire de 2022.



Vue de la salle de boulangerie



Vue de la salle d'informatique



Lauréat de l'appel d'offres

ERNE AG HOLZBAU – PENTHALAZ

accompagnée des mandataires suivants :

Architecture, Direction de projet et Direction des travaux

éo architectes SA — Crissier

Ingénierie civile

BG ingénieurs conseils SA — Lausanne

Ingénieur C / V / S / E

BG ingénieurs conseils SA — Lausanne

Le jury

Comité d'évaluation

Les offres ont été évaluées par un comité constitué des personnes suivantes :

Président du comité

M. Emmanuel Ventura — Architecte, Etat de Vaud, DFIRE-DGIP-DAI, Architecte cantonal

Membres Du Comité

M. Frédéric Abbet — Architecte, Etat de Vaud, DFIRE-DGIP, Resp. Dor
M. Christopher Pyroth — Ingénieur, Etat de Vaud, DFIRE-DGIP, Unité Ingénierie
M. François Chapuis — Etat de Vaud, DFJC-DGEP, Directeur général adjoint
M. Louis Staffoni — Etat de Vaud, DFJC-DGEP, Ecole Professionnelle, Directeur

Membres indépendants

M. Serge Fehlmann — Architecte, Morges
M. Adrien Etchegaray — Ingénieur bois, CBT SA, Saint-Sulpice

Membres suppléants

M. Pierre de Almeida — Architecte, Etat de Vaud, DFIRE-DGIP-DAI, Adjoint Directeur DAI
M. Christophe Unger — Etat de Vaud, DFJC-DGEP-ETML, Directeur

Spécialistes conseils

Le comité d'évaluation a été assisté dans son travail par les spécialistes conseils suivants :

Spécialistes liés au mandant

M. Eric de Muralto — Architecte, Etat de Vaud, DFIRE-DGIP, DAI, Chef de projet
M. Roberto Ferrari — Etat de Vaud, DGEP, ETML, Doyen
M. Bertrand Sahli — Etat de Vaud, DGEP, ETML, Maître principal

Spécialistes indépendants

M. Miralem Durek — Ingénieur électricité, MAB Ingénierie SA, Morges
M. Cédric Haldimann — Weinmann Energies, Ingénieur CVS
M. Pascal Zurflueh — Spécialiste cuisine, ECCP SÀRL, Mézières
M. Jean-Baptiste Brunet — E-AS SA, Lausanne
M. Marc Laracine — Spécialiste en protection incendie, CBT SA, Saint-Sulpice

